



numéro

# 66

### Édition

Commune de  
Port-Valais

### Conception

COMM manager Sàrl

### Parution

2 x par année

### Imprimerie Gessler SA

1950 Sion

Impression

2250 exemplaires



© David Boratey

## Convocation

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le **mardi 6 décembre 2022 à 20h00** à la salle Tauredunum aux Evouettes.

### Ordre du jour :

1. Ouverture de séance
2. Procès-verbal de la séance du 14 juin 2022
  1. Lecture du procès-verbal
  2. Approbation du procès-verbal
3. Taux d'imposition – non atténuation de la progression à froid
  1. Présentation
  2. Approbation
4. Budget 2023
  1. Présentation
  2. Approbation
5. Plan quadriennal – Présentation
6. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2023 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyenne ou citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget peut aussi être téléchargé sur le site Internet : [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

*Administration communale de Port-Valais*

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**

## Sommaire

Éditorial - Mot du Président	2
Taux d'indexation	3
Risque de pénurie d'énergie	3
Économies d'énergie: Choix et pistes non retenues	4
Sobriété énergétique	5
Label Cité de l'énergie: c'est parti!	6
Budget 2023	7-10
Nouvel arrêt de bus scolaire – Bornes de recharge électrique communales	11
Cartel des sociétés	12
Senior Magazine	13-16
SMS d'urgence – Prix des mérites communaux	17
Transports publics : Horaires Train/Bus 2023	18-19
Samaritains du Haut-Lac	20
Fête nationale au Bouveret	21
Bibliothèque	22-23
Projection/Causerie « Port-Valais d'antan »	24

# MOT DU PRÉSIDENT

## ÉDITORIAL



Résilience et courage. Ce sont les mots qui me viennent à l'esprit lorsque je réfléchis à l'attitude des citoyennes et citoyens qui traversent une période qui en déstabiliserait plus d'un. S'il est illusoire de croire au beau temps installé sur la longue durée, la rapidité avec laquelle les mauvaises nouvelles se succèdent a tendance à saper le moral et il est difficile de ne pas se sentir concerné.

Le pouvoir d'achat se dégrade, le climat s'emballe, les vagues de crise sanitaire s'alternent, le risque de pénurie d'énergie nous guette et nous subissons les dommages collatéraux des conflits aux portes de notre monde occidental. Et pourtant, et heureusement d'ailleurs, j'ai vu des visages souriants à chaque manifestation organisée par et sur notre commune.

Avec l'état d'esprit d'un capitaine encourageant son équipage à conserver le bateau manœuvrant malgré la tempête, je rappelle que l'espoir doit toujours nous guider et nous conduire à opérer les bons choix.

Nous vivons par chance dans un pays où les crises arrivent plus tard et durent moins longtemps que celles de nos voisins.

Si nous arrêtons d'investir ou de consommer, en affirmant que le pire arrive inéluctablement, nous allons générer à terme plus de problèmes que nous n'en résoudrions, en réalisant ainsi une prophétie autoréalisatrice.

Chaque année, le Conseil communal présente son budget prévisionnel à l'Assemblée Primaire sous forme de préavis. Une fois l'exercice écoulé, elle rend compte aux concitoyennes et concitoyens de l'emploi qu'elle a fait de ses compétences par la présentation des comptes et du rapport de gestion.

Aussi, c'est avec détermination et la dose nécessaire d'optimisme que le Conseil communal proposera de ne pas indexer le taux d'imposition à la prochaine assemblée. Un article explicatif se trouve dans ces pages et je veux croire qu'il vous permettra d'adhérer à notre philosophie. Je vous en suis d'ores et déjà reconnaissant.

Impossible de ne pas saluer les efforts de nos Conseillers et de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des divers dicastères bien motivés à arrondir les angles, protéger cet écrin de verdure et rendre toujours plus vivante la vie à Port-Valais.

À l'approche des fêtes, je vous souhaite beaucoup de moments heureux en cette fin d'année surtout si, comme moi, vous appréciez aussi la saison d'hiver.

**Pierre Zoppelletto**  
Président

# TAUX D'INDEXATION

## CONSERVATION DU TAUX D'INDEXATION DE L'IMPÔT À 170%

En raison de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation – l'inflation – et afin de rattraper ses effets sur la fiscalité, la loi prévoit que les Communes puissent agir sur le taux d'indexation.

Pour rappel, la taxation communale dépend de deux facteurs : le coefficient et l'indexation. Les communes appliquent, suivant leurs besoins, un coefficient qui ne doit pas être inférieur à 1 ni supérieur à 1.50. Plus le coefficient est élevé, plus l'impôt est élevé. Pour la Commune de Port-Valais, le coefficient est de 1.10.

L'indexation sert à rattraper la progression à froid. Plus l'indexation est élevée, moins l'impôt est élevé. Pour la Commune de Port-Valais, l'indexation 2022 est de 170%.

Le Service cantonal des contributions offre la possibilité d'augmenter le taux d'indexation de 3% pour compenser l'augmentation de l'indice des prix à la

consommation qui dépasse 3% cette année, soit de 170 à 173 pour la période fiscale 2023.

La décision de la Commune de ne pas adapter ou de n'adapter que partiellement l'indexation doit être soumise pour approbation à l'Assemblée Primaire.

Une telle majoration de l'indexation signifierait, dans les faits, une réduction des recettes fiscales pour notre commune à hauteur de Fr. 90'000.– dans un contexte financier déjà difficile.

Considérant à la fois une fiscalité parmi les plus avantageuses du Canton, notamment au travers d'une baisse d'impôts entre 2021 et 2022, et un budget 2023 déficitaire, le Conseil communal demande à l'assemblée délibérante de se prononcer favorablement sur sa motion pour le maintien du taux d'indexation à 170 %.

# RISQUE DE PÉNURIE D'ÉNERGIE

Sur le front de l'énergie, le risque de pénurie occupe tous les esprits. Le Canton et l'Antenne régionale ont édicté un catalogue de mesures préventives dont notre commune s'inspire pour appliquer ses propres mesures.

Conscients des enjeux, nous avons notamment recensé les installations critiques et étudié les pistes pour maintenir leurs fonctionnalités en cas de panne.

Au-delà de ces actions, nous explorons d'autres pistes pour optimiser la consommation d'énergie, pour autant que l'investissement soit supportable. À titre d'exemple, des essais pilotes sont menés sur certains éclairages de la voie publique, équipés en LED, avec l'installation de lampadaires contrôlables.



# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

## LES CHOIX DE PORT-VALAIS POUR PARTICIPER À L'EFFORT COLLECTIF

Le Conseil fédéral a décidé de nombreuses mesures pour renforcer l'approvisionnement énergétique. Il a lancé une campagne grand public montrant comment faire des économies d'énergie afin que la Suisse ne se retrouve pas dans une situation de pénurie nécessitant le recours à des mesures de contingentement.

Les sites internet d'organisations telles que Région Valais Romand proposent également un volet « Économies d'énergie » répertoriant recommandations et astuces pour traquer le gaspillage.

Les communes participent à l'effort collectif national et Port-Valais n'est pas en reste.

Ci-après, les pistes d'économie d'énergie retenues, suivies de celles qui n'ont pas été prises en considération, pour des raisons économiques ou de bon sens.

### Locaux communaux

- La température des locaux communaux, y compris les salles de classe, est réduite à 20 °C.
- La température des salles de sport ou des locaux inoccupés est limitée à 16 °C. Lors des manifestations (lotos, spectacles), elle est relevée à 20 °C.
- La ventilation sera coupée entre 22h et 7h dans les diverses grandes salles (Salle de gym Léman, Salle des lotos, Salle de spectacles et Salle Tauredunum).
- L'eau chaude sanitaire est maintenue, la température étant diminuée à 50 °C en combinaison avec un programme hebdomadaire anti-légionellose.
- L'éclairage extérieur d'une série de bâtiments sera contrôlable à distance. Une extinction nocturne est programmée de 23h à 6h.
- L'éclairage intérieur des bâtiments et locaux techniques non encore en LED doit être remplacé dans les meilleurs délais.
- Frigos et congélateurs ne seront activés que lors de manifestations.
- Le matériel informatique est éteint complètement tous les soirs.

### Services industriels

- Fontaines communales : réglage sur débit minimal.

### Travaux publics

- Éclairage de Noël : un seul sapin sera installé par village. Les décorations lumineuses seront mises sous horloge.
- Décorations de fêtes : un concours a été lancé en octobre pour faire appel à la créativité de la population pour imaginer des décorations de Noël ne consommant pas d'énergie.
- Éclairage : des tests d'optimisation sont en cours.

### Port

- Chauffage des bateaux : interdit hors saison. Nous comptons sur la bonne foi des plaisanciers pour suivre les consignes, l'alimentation électrique des estacades devant rester en fonction pour des raisons de sécurité. Des contrôles inopinés peuvent être effectués en cas de doutes.
- Douches publiques : une douche sur deux restera en fonction.

### Pistes non retenues

#### La sobriété énergétique oui, mais pas à tout prix.

Deux décisions ont été prises en faveur du status quo, après analyse globale de la situation :

- **Éclairage public** : le régime actuel forfaitaire négocié auprès du fournisseur permet de contenir nos dépenses. Le Conseil communal a estimé que l'investissement relativement important pour faire baisser quelque peu la consommation n'était pas pertinent.
- **Éclairage Parking Bellosy** : une installation test d'extinction nocturne a été réalisée. L'économie étant dix fois inférieure à l'investissement pour opérer les changements techniques nécessaires, l'éclairage sera maintenu dans sa configuration actuelle.

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## PARTICIPER À L'EFFORT EN ADOPTANT DES GESTES ÉCORESPONSABLES

Si la thématique de la sobriété énergétique vous touche et que vous voulez contribuer ne serait-ce que par de petits gestes à la protection de notre environnement, nous tenons à vous rappeler quelques bonnes pratiques, faciles à mettre en œuvre :



### Eau chaude

- Utiliser de l'eau froide à la place de l'eau chaude, surtout pour les petites quantités.
- Opter pour la douche plutôt que le bain.
- Laver à basse température.
- Faire bouillir la bonne quantité d'eau.



### Chauffage

- Baisser le chauffage : la température des pièces ne devrait pas dépasser 20 °C. En la réduisant de 1 °C, vous économisez jusqu'à 10% d'énergie de chauffage.
- S'habiller plus chaudement au lieu d'augmenter le chauffage.
- Fermer stores et volets pendant la nuit. En hiver, ouvrir les fenêtres les jours ensoleillés.
- Aérer correctement : ouvrir toutes les fenêtres 3 fois par jour pendant 5-10 minutes, au lieu de laisser la chaleur s'échapper par des fenêtres laissées inclinées.



### Appareils électriques

- 15 % d'électricité sont économisés en utilisant un four électrique doté de la fonction de chaleur tournante au lieu de la chaleur de voûte et sole.
- Consulter l'étiquette énergétique : lors d'un (nouvel) achat, choisissez des appareils efficaces de la classe énergétique la plus élevée pour économiser de l'énergie et de l'argent.
- Éteindre complètement les appareils car ils consomment de l'énergie en mode veille, ou éteindre avec un bloc multiprise.
- Utiliser des LED au lieu des lampes halogènes conventionnelles. Éteindre la lumière en sortant des pièces.
- Régler la température des réfrigérateurs et congélateurs dans les valeurs idéales, respectivement à +7 et -18 °C.
- Cuisiner à couvert, faire bouillir la bonne quantité d'eau. Utiliser la chaleur résiduelle en éteignant le four ou la cuisinière 5 minutes avant la fin de la cuisson.
- Opter pour la bouilloire électrique au lieu d'une casserole ou du four à micro-ondes, car elle est bien plus efficace et consomme deux fois moins d'électricité.

**Merci de votre contribution à la sobriété énergétique de notre commune.**

# LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE: C'EST PARTI!

L'association « Cité de l'énergie » réunit et accompagne les villes et les communes suisses ayant une politique énergétique et écologique durable. Son credo? Maîtriser les défis dans le domaine de l'énergie et du climat en grande partie grâce à un engagement local et continu. Mue par les mêmes convictions, Port-Valais a souhaité officialiser les actions qu'elle a déjà mises en œuvre, qu'elle mène et qu'elle mènera, en initiant le processus nécessaire à obtenir le label de l'association.

Un exemple concret sont les travaux de renaturation de la Benna en cours de finition.

## **Au menu des activités, deux études de faisabilité sont en cours :**

- Chauffage à distance avec comme sources potentielles de production de chaleur : la récupération de la chaleur de la STEP, l'échange de chaleur avec un captage profond de l'eau du lac ou en brûlant les déchets de bois communaux.
- Une STEP intercommunale du Haut-Lac.

La piste du gain énergétique n'est pas négligée. Une étude sommaire a été menée pour évaluer l'enveloppe énergétique des bâtiments communaux dans le but de les rendre moins gourmands en énergie.

Tous les projets de Port-Valais seront imprégnés de notre réflexion durable, à l'image du futur règlement de construction qui comprendra des mesures incitatives ou visant à réduire la part d'énergie fossile utilisée.

Accompagnés dans nos démarches par l'antenne régionale Cité de l'énergie - Région Valais romand - dirigée par Madame Martine Plomb, nous ciblons la certification pour 2023 déjà.



Le climat, notre avenir.



# BUDGET 2023

## RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	4 648 106,01		4 731 805,00		5 896 105,00	
Charges de biens et services et autres charges	5 692 867,70		4 689 695,00		5 279 740,00	
Intérêts passifs	135 740,20					
Amortissements du patrimoine administratif	5 607 445,32		1 202 245,00		1 675 610,00	
Charges financières			210 150,00		220 350,00	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	2 851 733,75		3 699 142,00		190 200,00	
Charges de transfert	4 251 699,52		6 791 940,00		6 976 730,00	
Subventions à redistribuer						
Charges extraordinaires	623 723,09				1 217 655,00	
Imputations internes	1 142 460,84		840 150,00			
Revenus fiscaux		11 771 199,00		9 711 000,00		10 858 000,00
Patentes et concessions		209 373,67		289 500,00		304 500,00
Taxes		857 071,19		4 684 170,00		4 954 270,00
Revenus divers		4 702 566,09				
Revenus financiers		1 094 077,80		665 050,00		666 850,00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		316 939,50		3 517 423,00		296 610,00
Revenus de transfert		849 616,55		1 727 975,00		2 094 990,00
Subventions à redistribuer						
Revenus extraordinaires		4 024 655,10				
Imputations internes		1 142 460,84		840 150,00		1 217 655,00
<b>Total des charges et revenus</b>	<b>24 953 776,43</b>	<b>24 967 959,74</b>	<b>22 165 127,00</b>	<b>21 435 268,00</b>	<b>21 456 390,00</b>	<b>20 392 875,00</b>
<b>Excédent des revenus ou des charges</b>	<b>14 183,31</b>			<b>729 859,00</b>		<b>1 063 515,00</b>

# BUDGET 2023 (SUITE)

INVESTISSEMENTS (DÉPENSES ET RECETTES)		
	Dépenses	Recettes
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
Vigne	75 000,00	
Logiciels informatiques	200 000,00	
	<b>275 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS DÉFENSE</b>		
Vidéosurveillance	30 000,00	
Défense incendie du tunnel	80 000,00	
	<b>110 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FORMATION</b>		
Bâtiments, analyse énergétique	50 000,00	
	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, ÉGLISES</b>		
Machines	34 000,00	
Port - aménagement et quais	60 000,00	
Terrain affecté à des installations publiques, ascenseur	385 000,00	
Matériel de décoration	30 000,00	
	<b>509 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TRAFIC</b>		
Routes cantonales	25 000,00	
Routes et voies de communication	150 000,00	
	<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
Canalisations eau potable	300 000,00	
Taxes de raccordement eau potable		10 000,00
STAP et/ou Collecteurs EU	130 000,00	
Taxes de raccordement eaux usées		40 000,00
Plan général d'évacuation des eaux	200 000,00	
Part au projet Rhône3	70 000,00	
	<b>700 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Total compte d'investissement</b>	<b>1 819 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Investissements nets</b>		<b>1 769 000,00</b>

# MESSAGE INTRODUCTIF

## RELATIF AU BUDGET DE LA COMMUNE DE PORT-VALAIS

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons le plaisir de soumettre à votre examen et approbation le budget pour l'année 2023.

Le Conseil communal a approuvé celui-ci lors de sa séance du 25 octobre 2022.

### Considérations générales

Le budget est une projection des charges et recettes futures prévues en 2023, liées au fonctionnement et à la politique d'investissement menée par le Conseil communal.

Bien que certains secteurs de l'économie aient été sévèrement affectés par la crise sanitaire, la situation globale s'avère néanmoins plus stable que prévu, permettant de revoir nos objectifs financiers à la hausse, notamment en termes de recettes fiscales.

L'évolution des charges reflète la nécessité d'adapter les services communaux et les infrastructures au développement régional. Les nombreux projets de constructions en cours, une fiscalité attractive et l'amélioration de l'offre en transports publics devraient en effet conduire à une augmentation de la population au cours des dix prochaines années.

### Budget de l'exercice 2023

Sur la base d'une analyse minutieuse des comptes 2021, du budget 2022 et de la situation intermédiaire des comptes 2022, le Conseil communal porte à votre connaissance le budget 2023.

Celui-ci sera présenté et soumis pour approbation à l'Assemblée Primaire du 6 décembre 2022.

### RÉSULTAT

Aperçu du compte administratif		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	18 722 608,02	17 263 740,00	19 561 050,00
Revenus financiers	+ CHF	20 943 304,64	17 917 845,00	20 096 265,00
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>2 220 696,62</b>	<b>654 105,00</b>	<b>535 215,00</b>

### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	+ CHF	2 220 696,62	654 105,00	535 215,00
Amortissements planifiés	- CHF	5 607 445,32	1 202 245,00	1 705 140,00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	623 723,09	3 699 142,00	190 200,00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	4 024 655,10	3 517 423,00	296 610,00
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	<b>-.--</b>	<b>729 859,00</b>	<b>1 063 515,00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>14 183,31</b>	<b>-.--</b>	<b>-.--</b>

### FINANCEMENT

Aperçu du compte administratif		Compte 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Financement</b>				
Marge d'autofinancement	+ CHF	2 220 696,62	654 105,00	535 215,00
Investissements nets	- CHF	1 103 254,67	1 318 490,00	1 769 000,00
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	<b>-.--</b>	<b>664 385,00</b>	<b>1 233 785,00</b>
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>1 117 441,95</b>	<b>-.--</b>	<b>-.--</b>

### Nous retenons les principales variations par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021 :

Les provisions sur les recettes fiscales ont été revues à la hausse par rapport aux prévisions prudentes de 2022 liées à la crise sanitaire, et compte tenu des taxations effectuées en 2021. Les impôts sur le revenu des personnes physiques progressent de 822'000.- et les recettes liées aux bénéfices des entreprises de 100'000.-, par rapport au budget 2022. La modification du coefficient communal de 1.15 à 1.10, afin de compenser les effets du nouveau règlement sur les eaux usées, impacte néanmoins le résultat de 350'000.- environ.

# MESSAGE INTRODUCTIF

## (SUITE)

La masse salariale a augmenté de 1'247'999.- par rapport aux comptes 2021, pour atteindre 5'896'103.- en 2023. La mise en place des nouvelles structures d'accueil a nécessité l'engagement de 11 collaborateurs supplémentaires afin de répondre à l'extension de l'offre d'accueil et aux normes cantonales. Les exigences accrues du cadre légal et la volonté de soutenir le développement de la collaboration intercommunale ont conduit au remaniement du service des constructions avec l'engagement d'une personne supplémentaire.

Les ressources humaines et le service des contributions ont été réorganisés avec l'engagement d'un temps partiel supplémentaire afin d'optimiser le fonctionnement de l'administration. L'Office du tourisme a été intégré dans la structure communale, à la suite de la dissolution de la société de développement, contribuant à l'augmentation des charges du personnel.

L'acceptation du nouveau règlement sur les eaux usées a permis d'augmenter les taxes annuelles d'épuration d'environ 235'000.- sur les exercices 2022 et 2023; ce poste reste néanmoins déficitaire de 110'458.- en 2022 et de 296'610.- en 2023. Ce service devrait toutefois et selon nos prévisions s'autofinancer à partir de 2024.

Le nouveau règlement des structures d'accueil, ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants inscrits, permettront de dégager des recettes supplémentaires d'environ 100'000.-. Celles-ci ne permettront cependant pas de compenser l'importante augmentation des charges du personnel de 444'290.- par rapport au budget 2022, portant le coût de fonctionnement à 819'790.-.

La participation à l'Association des Communes du Haut-Lac a subi des variations dans les services liés à la sécurité et à la formation.

Avec l'engagement d'agents supplémentaires, la contribution à la PIHL augmente de 19'900.-.

Les soldes des pompiers ont été revues à la hausse et la contribution au CSI augmente également de 61'800.-. La part aux coûts de fonctionnement du cycle d'orientation diminue en revanche de 86'970.- par rapport au budget 2022, en raison de la variation du nombre d'élèves inscrits.

### ► Considérations finales

Le budget reflète la politique de développement menée par le Conseil communal au cours des dernières législatures avec une volonté de mettre au service de la population une structure moderne et saine, répondant à un cadre légal et technique de plus en plus exigeant.

Des investissements en ressources humaines et en infrastructures qui seront compensés par une progression des recettes fiscales liée à l'augmentation prévisible de la population.

Des finances saines, ainsi qu'un fonds de réserve de politique budgétaire constitué, garantissent le bon fonctionnement de la commune et permettent de supporter ce budget déficitaire.

Le Conseil communal recommande aux Citoyennes et Citoyens d'accepter le budget tel que présenté.

# NOUVEL ARRÊT DE BUS SCOLAIRE

Mis en service courant octobre 2022 à la route du Tonkin, l'arrêt du bus scolaire de l'école primaire la Bouverette réjouit tous les parents concernés.

L'emplacement de l'arrêt, en face de la garderie, a été retenu pour remplir deux objectifs prioritaires :

- Augmenter la sécurité avec une zone dédiée à la prise en charge des enfants.
- Réduire le parcours des enfants, notamment de ceux en bas âge, qui se trouvent ainsi proches de l'entrée du bâtiment et sur un espace pleinement sécurisé.

Ce nouvel arrêt augmente encore la sécurité, évitant l'attroupement des enfants à proximité de l'entrée Nord de l'école, où se trouve le chantier d'exécution

de la passerelle du Léman. Pour rappel, cette dernière vise à faciliter l'accès au bord du lac depuis le haut du village aux personnes à mobilité réduite.



# BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE COMMUNALES

La demande en véhicules propulsés à l'électricité ayant explosé, nous voulons répondre aux besoins de cette nouvelle catégorie d'utilisateurs.

Deux premières bornes de recharge lentes pour voitures électriques sont installées dans la commune depuis octobre, en collaboration avec le réseau EV-Pass, sur le parking de la gare, côté cour de l'école primaire la Bouverette.

À la fin de l'hiver, 2 bornes supplémentaires rapides seront fonctionnelles.

Pour la vérification de la disponibilité, consulter la carte interactive:

[www.evpass.ch](http://www.evpass.ch)



# CARTEL DES SOCIÉTÉS

## UNE RÉORGANISATION NÉCESSAIRE

**Message important aux responsables des sociétés sportives, culturelles, artistiques, paroissiales, à but non lucratif, organisatrices de manifestations et sises sur le territoire de la commune de Port-Valais.**

Le Conseil communal et le cartel, en collaboration avec l'Office du tourisme, souhaitent fédérer ces sociétés en une nouvelle entité.

### Les objectifs :

- Regrouper toutes les sociétés communales afin de dynamiser les collaborations entre elles, par exemple en inventoriant le matériel disponible de chaque société et en créant une liste de bénévoles.
- Organiser un agenda et aider à planifier les manifestations afin que chacune y trouve sa place.
- Défendre équitablement les intérêts des sociétés de Port-Valais, en organisant au mieux la collaboration avec la commune pour un soutien logistique, financier, et l'utilisation des locaux communaux.

**Le but final : retrouver une chaleureuse ambiance lors des manifestations sur le territoire communal.**

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires à l'Office du tourisme au 024 481 51 21 (voir aussi l'encadré).

Le cartel n'est plus adapté à la situation 2022. Nous devons modifier en profondeur son organisation et ses responsabilités ou créer une nouvelle organisation en dissolvant le cartel.

Il y a certainement bien d'autres objectifs à atteindre et désidératas à satisfaire. Une rencontre avec les sociétés intéressées et motivées sera organisée au début de l'année 2023.



### INFORMATIONS ET CANDIDATURES

Les sociétés intéressées doivent impérativement s'annoncer à l'Office du tourisme **avant le 16 décembre 2022.**

Merci de préciser le nom et l'adresse du ou de la responsable. Adresse de l'Office du tourisme : [direction@bouveret.ch](mailto:direction@bouveret.ch). Vous pouvez également déjà formuler vos attentes à la même adresse.



# MAGAZINE

N°2 – Novembre 2022

## RETROUVER UN RYTHME DE CROISIÈRE !

Après trois années faites d'incertitudes et de restrictions, le Passeport Senior retrouve enfin son rythme de croisière.

Cette période difficile nous a tous appris à quel point les liens sociaux étaient importants pour notre santé mentale. C'est pourquoi la Commune tient absolument à organiser des moments de partage et de convivialité avec et entre les aînés, en proposant, tout au long de l'année, des activités diverses et variées.

Nous sommes particulièrement fiers et heureux de pouvoir offrir ce service aux aînés et nous réjouissons d'ores et déjà des sorties et visites prévues en 2023.

Un film, une visite de musée, une balade en France... ? Vous n'avez que l'embaras du choix. Alors n'hésitez pas à vous inscrire et à venir vous divertir !

Nous profitons également de ce deuxième magazine pour vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères.

Embarquons à bord de l'année 2023 avec optimisme et découvrons ensemble les activités et services offerts aux seniors de la Commune.



## BONNE FÊTE À NOS NONAGÉNAIRES !

Cette année, la Commune de Port-Valais a eu le plaisir de fêter 3 nonagénaires.

**Monsieur Joseph Gex**  
**Monsieur Jean Brügger**  
**Madame Claudine Chabrier**

Afin de célébrer dignement cet anniversaire, nos aînés ont été invités le 29 septembre dernier à un repas entre contemporains. Entourés de leurs proches, ils ont eu le plaisir de partager un moment de convivialité et d'échange avec une délégation du Conseil communal. Nous les félicitons encore chaleureusement et leur adressons nos meilleurs vœux.

Madame Chabrier nous a malheureusement quittés avant la parution de ce magazine, nous transmettons toute notre sympathie à sa famille.

## À VOS AGENDAS : LE REPAS DES AÎNÉS FAIT SON GRAND RETOUR

Après deux ans d'annulation, le repas des aînés fait son grand retour le 21 janvier 2023 à la salle des spectacles du Bouveret. Toutes les informations détaillées vous parviendront en temps voulu.

# PLEINS FEUX SUR LE PASSEPORT SENIOR 2023



Visite de la RTS  
à Genève

**Mardi  
24 janvier**



Vitromusée  
Romont

**Jeudi  
9 février**



Château  
de Berthoud

**Jeudi  
9 mars**



Excursion à  
St-Gingolph

**Jeudi  
20 avril**



Journée  
découverte  
à Annecy

**Mardi  
9 mai**

## Les après-midis récréatifs : simplicité et convivialité



Pour des activités plus simples et proches de la maison, la Commune organise mensuellement des après-midis récréatifs pour les seniors. Ces moments conviviaux permettent de se rencontrer et de s'amuser autour d'une discussion ou d'un jeu de cartes. C'est l'occasion de faire une activité qui vous plait, entouré d'autres personnes !

Ces moments sont gratuits et ouverts à toutes les personnes de la Commune ayant 60 ans ou plus. Des transports sont organisés en cas de besoin pour que tout un chacun puisse assister à ces activités.

**Les premiers mercredis du mois  
Dès 14h  
Salle «Valesia», route du Tonkin 9A  
Activité gratuite**

1 février 2023      7 juin 2023  
1 mars 2023      6 septembre 2023  
5 avril 2023      4 octobre 2023  
3 mai 2023      6 décembre 2023



## Les repas communautaires : partage et gourmandise



Quoi de plus convivial que de partager un repas ? La Commission Culture et Aînés propose aux seniors de manger ensemble une fois par mois dans un restaurant de la commune. Cette année, les repas auront lieu durant la deuxième semaine du mois, afin de ne pas empiéter sur les après-midis récréatifs.

Venez profiter d'un bon repas, discuter, échanger ou encore faire de nouvelles rencontres !

**Les deuxièmes vendredis du mois  
À 12h  
Dans un restaurant de la Commune  
CHF 20.- / repas**

<b>Le Phare</b> 10 février 2023	<b>La Batelière</b> 8 septembre 2023
<b>Le Colibri</b> 10 mars 2023	<b>Les Belles Truches</b> 13 octobre 2023
<b>La Taverne de la Tour</b> 14 avril 2023	<b>La Terrasse du Port</b> 10 novembre 2023
<b>Chez Xu</b> 12 mai 2023	<b>La Batelière</b> 8 décembre 2023
<b>La Barge du Léman</b> 9 juin 2023	



**Le Passeport Senior est une offre d'activités proposée à toutes les personnes de la commune ayant 60 ans et plus. Ces activités permettent de maintenir le lien social et de partager des moments conviviaux et distrayants entre aînés.**

**Tout au long de l'année, profitez-en pour découvrir des musées, visiter des villes, regarder un film, et bien plus encore. Le calendrier complet et la description de chacune des activités vous seront envoyés séparément et seront également disponibles auprès de l'administration communale.**

## Inscription

Date limite d'inscription: 10 jours avant la date de l'activité.



024 482 70 00



admin@port-valais.ch



Visite guidée dans l'univers du seigle

**Vendredi  
02 juin**



Croisière et repas

**Vendredi  
1<sup>er</sup> septembre**



Visite du château de la Bâtiaz et de la Maison Morand

**Mardi  
10 octobre**



Projection du film *La Ligne* d'Ursula Meier

**Vendredi  
17 novembre**



À la découverte du marché de Noël d'Aoste

**Mardi  
12 décembre**

## La gym douce : se retrouver et rester en forme



Il est important de continuer à bouger pour rester en forme ! La Commune propose aux aînés, en collaboration avec Mme Véronique Béguelin, des cours de gym douce en extérieur (marche, mouvements doux, etc.). Un moment rien que pour vous dans une ambiance motivante et chaleureuse.

En cas de mauvais temps, des activités seront prévues à l'abri.

**Tous les mardis  
10h-11h**

**Rendez-vous à la gare du Bouveret  
CHF 50.- par saison**

### Printemps

21 mars - 20 juin

### Automne

22 août - 14 novembre

## Les conférences : s'informer et partager



Plusieurs conférences sont organisées par la Commune spécialement pour les aînés. Si vous souhaitez en apprendre plus sur des sujets qui vous touchent au quotidien, participez à ces moments d'échange.

**Durant toute l'année  
19h  
Espace Quai n°1  
Gratuit et ouvert à tous**

### PROCHES AIDANTS : PRENDRE SOIN DE SOI POUR MIEUX PRENDRE SOIN DE L'AUTRE

Mercredi 8 février

### ESCROQUERIES : COMMENT S'EN PRÉMUNIR ?

Mardi 21 mars

### DIRECTIVES ANTICIPÉES : DÉCIDER POUR SOI

Jeudi 11 mai

### L'AROMATHÉRAPIE ET SES BIENFAITS AVEC M. PHILIPPE MAILHEBAU

Mercredi 8 novembre



## ESCROQUERIES CHEZ LES SENIORS : COMMENT SE PROTÉGER ?

Les vols et les arnaques sont particulièrement nombreux chez les seniors. En effet, les escrocs profitent souvent de la gentillesse et de l'isolement des aînés pour passer à l'action.

Ces attaques peuvent avoir des répercussions financières et psychologiques importantes et il n'est pas toujours facile d'en parler. Être victime d'escroquerie peut arriver à tout le monde. Il existe cependant des mesures relativement faciles à mettre en place afin que la retraite reste agréable et emplie de sérénité.

**Ne jamais transmettre vos données personnelles à des personnes inconnues, que ce soit par téléphone, mail ou directement en face à face**

**Ne faire des dons qu'à des organismes connus**

**Ne pas signer d'offre ou de contrat dans la précipitation**

**Se méfier et rester prudent**

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter un proche de confiance ou directement la police au 117. L'avènement d'internet n'a fait que renforcer la présence des escrocs. Mais en en discutant autour de nous, nous pouvons lutter de manière plus efficace contre ces arnaques.



## PROCHES AIDANTS : PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

En Valais, on dénombre environ 13'000 proches aidants qui s'occupent de manière régulière d'un parent, enfant ou ami atteint dans sa santé ou son autonomie. Ces personnes sont un précieux soutien aux institutions médicales, permettant notamment le maintien à domicile des aînés.

En s'occupant tous les jours de quelqu'un d'autre, il est possible que le proche aidant mette sa propre santé de côté. Or, de nombreuses aides peuvent le soulager : famille, CMS, court séjour en EMS, Croix-Rouge ou encore l'association Proches aidants Valais.

Comme le dit si bien le dicton : «Pour prendre soin des autres, il faut prendre soin de soi». Alors si vous sentez, en tant que proche aidant, que vous êtes épuisé ou dépassé, n'hésitez pas à vous faire relayer !

 [www.proches-aidants-valais.ch](http://www.proches-aidants-valais.ch)

 027 321 28 28

### COMMISSION CULTURE, AÎNÉS ET AMÉNAGEMENT URBAIN

 024 482 70 00

 [admin@port-valais.ch](mailto:admin@port-valais.ch)

 Place de la Gare 1 | Le Bouveret

# SMS D'URGENCE

## SYSTÈME D'INFORMATION D'URGENCE POUR LES COMMUNES DU HAUT-LAC

Les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph, en collaboration avec l'Association des communes du Haut-Lac, proposent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 un système coordonné d'alertes pour leurs citoyens, propriétaires de résidences secondaires et entreprises.

Le système est basé sur l'envoi de SMS aux personnes inscrites ou, selon la situation, aux habitants d'un village ou d'un quartier. Seules les informations à caractères sécuritaires seront transmises par ce biais : dangers naturels, fermeture de route, coupure d'eau, pollution, etc.

Ce système est gratuit et les communes s'engagent à ne pas se servir de ces informations à d'autres fins que celles précitées.



Vous pouvez vous inscrire à ce service par messagerie électronique, en indiquant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone mobile à [admin@port-valais.ch](mailto:admin@port-valais.ch).

Vous pourrez vous désinscrire en tout temps en vous adressant à votre administration. Nous restons à votre disposition pour plus d'informations au 024 482 70 00.

# PRIX DES MÉRITES COMMUNAUX

## APPEL AUX CANDIDATURES

Notre Commission Jeunesse, Culture et Sport attribue divers prix du mérite à des personnes s'étant illustrées de manière marquante et ayant contribué au rayonnement de Port-Valais. Le Conseil communal, validant les choix de ladite commission, a édité des directives régissant de manière précise la distribution de 4 types de mérites communaux :

- **mérite culturel**
- **mérite sportif**
- **mérite spécial (social, scientifique, humanitaire)**
- **mérite extraordinaire**

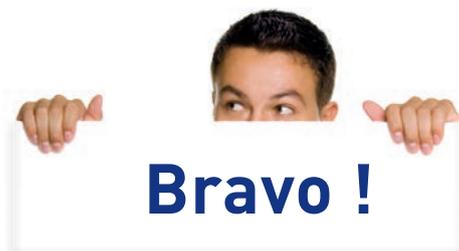
Les prix sont décernés à l'occasion de la Journée des Aînés. Les performances méritoires sont promues ensuite dans le Bulletin d'information du mois de juin et sur notre site internet, [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

### La chasse aux talents de Port-Valais est lancée !

Vous pensez être éligible ? Ou connaissez-vous dans votre entourage (famille, amis, voisin) quelqu'un qui le serait ? N'hésitez pas à nous contacter ou consulter les directives sur notre site web. Nous n'aimerions pas rater l'occasion de féliciter toutes les personnes méritantes !

### Formulaire de candidature :

<https://www.port-valais.ch/fr/prix-merites-1370.html>



# TRANSPORTS PUBLICS

## HORAIRES 2023

Comme annoncé, sept paires de bus reliant St-Gingolph à Vouvry Gare, avec correspondances vers Hôpital du Chablais à Rennaz et Villeneuve Gare circuleront dès 2023. Voici l'horaire reçu à ce jour, sous réserve de modifications:

### VILLENEUVE – VOUVRY – VIONNAZ – BOUVERET – ST-GINGOLPH

Liaisons Villeneuve VD - Vouvry - Vionnaz - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vouvry), valables dès le 11.12.2022

Train de Lausanne	-	6.03	6.29	7.03	7.29	8.03	8.29	9.03	10.03	11.03	11.35	12.03	13.03	13.35
Villeneuve VD, gare	5.17	6.17	6.30	7.17	7.35	8.17	8.37	9.17	10.17	11.17	11.39	12.12	13.17	13.39
Rennaz, hôpital	5.21	6.21	6.34	7.21	7.39	8.21	8.41	9.21	10.21	11.21	11.43	12.16	13.21	13.43
Vouvry, gare	5.40	6.40	6.52	7.40	7.57	8.40	8.59	9.40	10.40	11.40	12.01	12.35	13.40	14.01
Vouvry	10 5.45	6.50	6.55*	7.51	8.05*	8.51	-	9.51	10.51	11.51	12.05*	12.51	13.51	14.05*
Les Evouettes	5.48	6.53	7.04*	7.54	8.14*	8.54	-	9.54	10.54	11.54	12.14*	12.54	13.54	14.14*
Bouveret	5.57	7.01	7.09*	8.01	8.19*	9.01	-	10.01	11.01	12.01	12.19*	13.01	14.01	14.19*
St-Gingolph (Suisse)	10 6.03	7.06	7.17*	8.06	8.27*	9.06	-	10.06	11.06	12.06	12.27*	13.06	14.06	14.27*
Vouvry, gare	5.40	6.40	6.52	7.40	7.58	8.40	9.00	9.40	10.40	11.51	12.02	12.40	13.40	14.02
Vionnaz, village	5.48	6.48	6.59	7.48	8.05	8.48	9.07	9.48	10.48	11.59	12.09	12.48	13.48	14.09

Liaisons Villeneuve VD - Vouvry - Vionnaz - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vouvry), valables dès le 11.12.2022

Train de Lausanne	14.03	15.03	15.35	16.03	16.35	17.03	17.35	18.03	18.35	19.03	20.03	21.03	22.35
Villeneuve VD, gare	14.17	15.17	10 15.45	16.17	16.39	17.17	17.39	18.17	18.39	19.17	20.17	21.17	22.42
Rennaz, hôpital	14.21	15.21	15.49	16.21	16.43	17.21	17.43	18.21	18.43	19.21	20.21	21.21	22.46
Vouvry, gare	14.40	15.40	10 16.08	16.40	17.01	17.40	18.01	18.40	19.01	19.40	20.40	21.40	23.05
Vouvry	14.51	15.51	-	16.51	17.05*	17.51	18.05*	18.51	19.05*	19.51	20.51	21.51	-
Les Evouettes	14.54	15.54	-	16.54	17.14*	17.54	18.14*	18.54	19.14*	19.54	20.54	21.54	-
Bouveret	15.01	16.01	-	17.01	17.19*	18.01	18.19*	19.01	19.19*	20.01	21.01	22.01	-
St-Gingolph (Suisse)	15.06	16.06	-	17.06	17.27*	18.06	18.27*	19.06	19.27*	20.06	21.06	22.06	-
Vouvry, gare	14.40	15.46	10 16.08	16.40	17.02	17.40	18.02	18.40	19.02	19.40	20.40	21.40	23.05
Vionnaz, village	14.48	15.54	10 16.16	16.48	17.09	17.48	18.09	18.48	19.09	19.48	20.48	21.48	23.13

10 Circule du lundi au vendredi, sauf fêtes // Source (CFF): www.tableaux-horaires.ch, Ligne 130

### ST-GINGOLPH – BOUVERET – VIONNAZ – VOUVRY

Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vionnaz) - Vouvry - Vionnaz - Aigle, valables dès le 11.12.2022

Vionnaz, village	10 6.00	7.00	8.00	8.06	9.06	10.00	12.10	13.13
Vionnaz, gare	10 6.04	7.04	8.04	8.10	9.10	10.04	12.14	13.17
St-Gingolph (Suisse)	5.53	6.53	7.52	7.52	8.53	9.53	11.53	12.53
Bouveret	5.59	6.59	7.59	7.59	8.59	9.59	11.59	12.59
Les Evouettes	6.02	7.01	8.02	8.02	9.01	10.01	12.03	13.01
Vouvry	6.05	7.04	8.04	8.04	9.04	10.04	12.04	13.04
Vionnaz	6.07	7.07	8.07	8.07	9.07	10.07	12.07	13.07
Vionnaz, gare	10 6.09	7.09	8.09	8.11	9.13	10.09	12.15	13.17
Aigle, gare	10 6.18	7.18	8.18	8.26	9.28	10.18	12.24	13.26

Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vionnaz) - Vouvry - Vionnaz - Aigle, valables dès le 11.12.2022

Vionnaz, village	14.10	16.00	17.10	18.10	19.10	20.00
Vionnaz, gare	14.14	16.04	17.14	18.14	19.14	20.04
St-Gingolph (Suisse)	13.53	15.53	16.53	17.53	18.53	19.53
Bouveret	13.59	15.59	16.59	17.59	18.59	19.59
Les Evouettes	14.01	16.01	17.01	18.01	19.01	20.01
Vouvry	14.04	16.04	17.04	18.04	19.04	20.04
Vionnaz	14.07	16.07	17.07	18.07	19.07	20.07
Vionnaz, gare	14.15	16.09	17.15	18.15	19.15	20.09
Aigle, gare	14.30	16.18	17.24	18.24	19.24	20.18

## AIGLE – VIONNAZ – VOUVRY – BOUVERET/ST-GINGOLPH

Liaisons Aigle - Vionnaz - Vouvry - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vionnaz), valables dès le 11.12.2022

Train de Lausanne	-	6.19	7.21	8.21	9.21	11.52	12.21	13.21	14.21	15.21	16.21	17.21	18.21	19.21
Aigle, gare	5.28	6.28	7.28	8.28	9.28	11.56	12.26	13.28	14.28	15.28	16.28	17.28	18.28	19.28
Vionnaz, gare	5.40	6.40	7.40	8.40	9.40	12.08	12.44	13.40	14.40	15.40	16.46	17.46	18.40	19.40
Vionnaz	10 5.43	6.48	7.49	8.49	9.49	-	12.49	13.49	14.49	15.49	16.49	17.49	18.49	19.49
Vouvry	5.45	6.50	7.51	8.51	9.51	-	12.51	13.51	14.51	15.51	16.51	17.51	18.51	19.51
Les Evouettes	5.48	6.53	7.54	8.54	9.54	-	12.54	13.54	14.54	15.54	16.54	17.54	18.54	19.54
Bouveret	5.57	7.01	8.01	9.01	10.01	-	13.01	14.01	15.01	16.01	17.01	18.01	19.01	20.01
St-Gingolph (Suisse)	10 6.03	7.06	8.06	9.06	10.06	-	13.06	14.06	15.06	16.06	17.06	18.06	19.06	20.06
Vionnaz, gare	5.41	6.41	7.41	8.41	9.41	12.08	12.45	13.41	14.41	15.41	16.51	17.51	18.41	19.41
Vionnaz, village	5.45	6.45	7.45	8.45	9.45	12.12	12.49	13.45	14.45	15.45	16.55	17.55	18.45	19.45

## ST-GINGOLPH/BOUVERET – VIONNAZ - VOUVRY – VILLENEUVE

Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vouvry) - Vionnaz - Vouvry - Villeneuve VD, valables dès le 11.12.2022

Vionnaz, village	5.10	5.46	6.10	6.46	7.10	7.46	8.00	9.10	10.10	11.10	12.10	12.50	13.00
Vouvry, gare	5.16	5.52	6.16	6.52	7.16	7.52	8.06	9.16	10.16	11.16	12.16	12.56	13.06
St-Gingolph (Suisse)	-	-	5.53	6.28*	6.53	7.28*	7.52	8.53	9.53	10.53	11.53	12.28*	12.53
Bouveret	-	-	5.59	6.36*	6.59	7.36*	7.59	8.59	9.59	10.59	11.59	12.36*	12.59
Les Evouettes	-	-	6.02	6.41*	7.01	7.41*	8.01	9.01	10.01	11.01	12.01	12.41*	13.01
Vouvry	-	-	6.05	6.50*	7.04	7.50*	8.04	9.04	10.04	11.04	12.04	12.50*	13.04
Vouvry, gare	5.16	5.53	6.16	6.53	7.16	7.53	8.16	9.16	10.16	11.16	12.16	12.57	13.10
Rennaz, hôpital	5.36	6.13	6.36	7.13	7.36	8.13	8.36	9.36	10.36	11.36	12.36	13.17	13.30
Villeneuve VD, gare	5.42	6.19	6.42	7.19	7.42	8.17	8.42	9.42	10.42	11.42	12.42	13.23	13.36

Train pour Lausanne	5.51	6.22	6.56	7.22	7.51	8.22	8.51	9.51	10.51	11.51	12.51	13.29	13.51
---------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vouvry)

Vionnaz, village	14.10	15.10	15.46	16.10	16.56	17.10	17.56	18.10	18.46	19.10	20.10	21.10	22.10
Vouvry, gare	14.16	15.16	15.52	16.16	17.02	17.16	18.02	18.16	18.52	19.16	20.16	21.16	22.16
St-Gingolph (Suisse)	13.53	14.53	15.28*	15.53	16.38*	16.53	17.38*	17.53	18.28*	18.53	19.53	20.53	21.53
Bouveret	13.59	14.59	15.36*	15.59	16.46*	16.59	17.46*	17.59	18.36*	18.59	19.59	20.59	21.59
Les Evouettes	14.01	15.01	15.41*	16.01	16.51*	17.01	17.51*	18.01	18.41*	19.01	20.01	21.01	22.01
Vouvry	14.04	15.04	15.50*	16.04	17.00*	17.04	18.00*	18.04	18.50*	19.04	20.04	21.04	22.04
Vouvry, gare	14.16	15.16	15.53	16.16	17.03	17.16	18.03	18.16	18.53	19.16	20.16	21.16	22.16
Rennaz, hôpital	14.36	15.36	16.13	16.36	17.23	17.36	18.23	18.36	19.13	19.36	20.36	21.36	22.36
Villeneuve VD, gare	14.42	15.42	16.19	16.42	17.29	17.42	18.29	18.42	19.19	19.42	20.42	21.42	22.42

Train pour Lausanne	14.51	15.51	16.29	16.51	17.51	17.51	18.51	18.51	19.29	19.51	20.51	21.51	22.51
---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

10 Circule du lundi au vendredi, sauf fêtes // Source (CFF): www.tableaux-horaires.ch, Ligne 130

## ST-GINGOLPH/VOUVRY

Projet St-Gingolph - Vouvry

	17	17	17	17	17	17	17
<b>St-Gingolph (Suisse)</b>	<b>06:28</b>	<b>07:28</b>	<b>12:28</b>	<b>15:28</b>	<b>16:38</b>	<b>17:38</b>	<b>18:28</b>
St-Gingolph, Villa Eugénie	06:32	07:32	12:32	15:32	16:42	17:42	18:32
Bouveret, école des Missions	06:34	07:34	12:34	15:34	16:44	17:44	18:34
Bouveret, village	06:36	07:36	12:36	15:36	16:46	17:46	18:36
Les Evouettes, village	06:41	07:41	12:41	15:41	16:51	17:51	18:41
Vouvry, Le Culat	06:46	07:46	12:46	15:46	16:56	17:56	18:46
<b>Vouvry, gare</b>	<b>06:50</b>	<b>07:50</b>	<b>12:50</b>	<b>15:50</b>	<b>17:00</b>	<b>18:00</b>	<b>18:50</b>

Départs Vouvry, gare pour Villeneuve VD	06:53	07:53	12:53	15:53	17:03	18:03	18:53
Arrivées Rennaz, hôpital	07:13	08:13	13:13	14:13	17:23	18:23	19:13

Départs Rennaz, hôpital	06:34	07:43	11:43	13:43	16:43	17:43	18:43
Arrivées Vouvry, gare	06:52	08:01	12:01	14:01	17:01	18:01	19:01

	17	17	17	17	17	17
<b>Vouvry, gare</b>	<b>06:55</b>	<b>08:05</b>	<b>12:05</b>	<b>14:05</b>	<b>17:05</b>	<b>18:05</b>
Vouvry, poste	06:57	08:07	12:07	14:07	17:07	18:07
Vouvry, Le Culat	06:59	08:09	12:09	14:09	17:09	18:09
Les Evouettes, village	07:04	08:14	12:14	14:14	17:14	18:14
Bouveret, village	07:09	08:19	12:19	14:19	17:19	18:19
Bouveret, école des Missions	07:10	08:20	12:20	14:20	17:20	18:20
St-Gingolph, Villa Eugénie	07:12	08:22	12:22	14:22	17:22	18:22
<b>St-Gingolph (Suisse)</b>	<b>07:17</b>	<b>08:27</b>	<b>12:27</b>	<b>14:27</b>	<b>17:27</b>	<b>18:27</b>

# SAMARITAINS DU HAUT-LAC

## À LA RECHERCHE DE MEMBRES POUR ÉTOFFER LA SECTION



**Tu veux aider les autres et te rendre utile ?  
Saurais-tu réagir face à un membre de ta famille ou  
un ami qui se retrouverait en situation de détresse ?**  
Voici des questions auxquelles nous pouvons t'apporter  
une solution.

La section des Samaritains du Haut-Lac est composée d'une vingtaine de membres actifs de tous âges. Aucune connaissance du métier n'est requise pour s'engager, uniquement l'envie de faire quelque chose pour aider son prochain. Notre local se trouve dans la caserne du CSI du Haut-Lac à Vouvry (Rue du Valais 40).

Nous organisons des cours mensuels pour les membres de notre section afin qu'ils se forment sur les différents cas que nous pourrions rencontrer dans la vie de tous les jours (maison, travail, sur la route, ...) mais aussi en poste sanitaire (DMS – Dispositif médico-sanitaire), surtout à l'aide d'exercices pratiques mais aussi d'informations théoriques.

Lors d'évènements sportifs et culturels, les samaritains sont mandatés afin de prodiguer les premiers secours en cas d'accident et d'appeler les services d'urgence dans les cas les plus graves. Les cours permettent d'être préparés à réagir calmement et de la meilleure manière possible.

Nos monitrices donnent aussi des cours publics dans différents domaines tels que, par exemple, les premiers secours pour l'obtention du permis de conduire, le cours BLS-AED (utilisation d'un défibrillateur et massage cardiaque) ceci afin de former la population mais aussi les différents samaritains à certains niveaux de certification (Secouriste niveau IAS I, II & III). Si certaines entreprises le désirent, des cours internes peuvent aussi être planifiés.



La section des Samaritains du Haut-Lac a dernièrement été active lors de la fête nationale au Bouveret, et à Vouvry lors de la Fugue Chablaisienne, au Swiss Vapeur Parc lors d'évènements particuliers et lors de différentes manifestations culturelles des communes du Haut-Lac.

Toutes les infos sur les différents cours que nous proposons peuvent être trouvées sur notre site internet.

Si vous êtes intéressé-e-s par les premiers secours et souhaitez apprendre les gestes qui sauvent, vous êtes les bienvenu-e-s à rejoindre notre section, nous vous accueillerons avec plaisir !

**[sama.haut-lac@bluewin.ch](mailto:sama.haut-lac@bluewin.ch)  
+41 79 694 88 44  
[www.sama-haut-lac-vs.ch](http://www.sama-haut-lac-vs.ch)**



# FÊTE NATIONALE AU BOUVERET

## LE 31 JUILLET, UN «PREMIER AOÛT» INOUBLIABLE

L'équipe de l'Office du Tourisme du Bouveret et des Evouettes au nouveau format nous a orchestré une magnifique fête nationale.

Chapeautée par les différents dicastères de la commune, elle a réuni toutes les conditions pour accueillir plus de 22'000 personnes ayant fait le déplacement pour participer aux festivités.

Les quais du Bouveret offrent tant de recoins qu'il est possible de concocter toutes sortes d'ambiances, et il y en avait pour tous les goûts !

Une nouveauté très appréciée de cette édition 2022 a été l'espace VIP situé sur la plage. Plusieurs formules étaient proposées, dont la navigation sur la barque historique «La Demoiselle» et l'accès à un espace cosy pour découvrir les feux d'une manière différente. Ceux qui voulaient bouger en musique et siroter un drink ont pu profiter du dance floor de la Barge. L'animation musicale a été assurée The Waiters et DJ Jesus, des valeurs sûres qui ont su mettre une sacrée ambiance du début jusqu'à la fin de la soirée.

Les stands de nourriture et de boissons étaient gérés par les sociétés locales qui ont joué la carte de la diversité: toutes les junk food étaient permises, mais aussi les saveurs thaïs, indiennes, et bien sûr helvétiques. Le tout bien arrosé de liquides colorés pour assouvir sa soif.

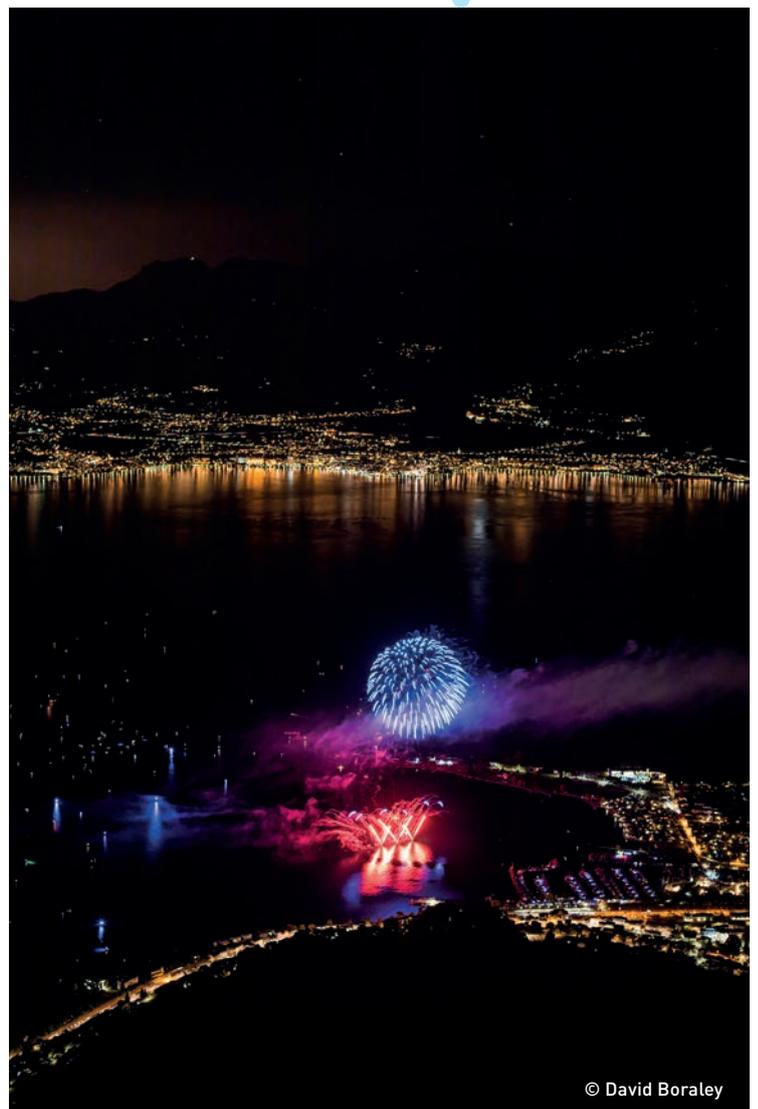
Une fête foraine a transformé le parking longeant le Swiss vapeur parc en royaume des familles. Les enfants trépignaient d'impatience pour se faire offrir un ballon ou pour se défouler dans les châteaux gonflables.

Plus de 60 marchands et artisans ont déployé leurs stands de marché dans un large périmètre autour de la commune. Les animations ont ainsi fait le bonheur des jeunes et des moins jeunes.

Le feu d'artifice tant attendu après deux ans d'absence était sublime.

Port-Valait s'est voulu fidèle à sa tradition d'accueil convivial et festif. Aucun incident particulier n'a été à déplorer, hormis bien évidemment la longue queue des personnes se rendant à la fête et qui sont ensuite rentrées dans leurs foyers.

**ENCORE UN GRAND MERCI AUX  
DIFFÉRENTES ÉQUIPES MISES EN  
PLACE POUR LEUR ENGAGEMENT  
SANS FAILLE!**



© David Boraley

# BIBLIOTHÈQUE

La rencontre entre auteurs de la commune et lecteurs le 18 juin à la bibliothèque fut un très beau moment de partage. Merci à tous les participants, auteurs, public et à nos deux reporters en herbe Alix et Olivia pour cette matinée magique.

Nous vous proposons, ci-après, l'article écrit par nos jeunes amoureuses des mots :

## *Tous les livres ont une histoire*

Deux futures écrivaines de 11 et 12 ans font un reportage sur les auteurs de Port-Valais : Nicole Besse, Fiona Bossel, Thierry Bueche †, Sladjana Djordjevic, Marianne Hefhaf, Marie Javet, Carla de Sà Morais, Karine Yoakim Pasquier, à la bibliothèque de la Bouverette.

### INTERVIEWS DES AUTEURS DE PORT-VALAIS :

#### **Marianne Hefhaf :**

- **Comment vous vous êtes inspirée pour faire les « Loulou » ?**

C'est mon petit-fils qui s'appelle Luis et qui voulait toujours que je lui raconte des histoires, alors un jour je lui ai dit : « Et si tu m'aidais à créer des histoires ? » Il a dit qu'il voulait un lion et des aventures. Du coup, j'ai commencé à lui raconter des histoires d'un lion qui s'appelait Loulou. Et un jour, sa maman m'a dit : « Tu sais, quand il aura vingt ans, il ne s'en souviendra plus. » Alors j'ai écrit les « Loulou » !

- **Faites-vous aussi des livres pour adultes ?**

Oui j'en fais quelques-uns mais j'en fais plus pour enfants.

#### **Fiona Bossel :**

- **À quel âge avez-vous écrit votre premier livre et combien de temps avez-vous mis pour l'écrire et le publier ?**

J'ai écrit mon premier livre à 12 ans. J'ai mis un an et demi à l'écrire et six mois pour le publier.

- **Qu'est ce qui était le plus dur pour faire un livre ?**

C'était dur de trouver la première page de couverture et d'écrire le résumé à la fin.

#### **Karine Yoakim Pasquier :**

- **À quel âge avez-vous écrit vos livres ?**

À 35 et 36 ans j'ai fait mes deux livres : À la poursuite du dragon et Oublier Gabriel.

- **Est-ce que vous vous êtes beaucoup instruite pour vos livres ?**

Oui, beaucoup dans les livres et sur Internet.



*Alix et Olivia en compagnie de Madame Hefhaf  
Photo Véronique Hauser*

#### **Thierry Bueche † 1954 – 2022 :**

- **Est-ce que c'était difficile de trouver une maison d'édition ?**

Oui c'était difficile de trouver une maison d'édition car soit c'est vous qui prenez le risque financier, soit c'est la maison d'édition.

#### **Marie Javet :**

- **Qu'est-ce que c'est le thème des livres ?**

Mes livres parlent surtout de secrets de familles dévoilés. Ce sont des romans psychologiques.

- **Avez-vous appelé beaucoup de maisons d'édition ?**

Oui, j'en ai appelé quatre, il y en a deux qui n'ont pas répondu, une qui a refusé et la dernière a accepté le livre.

#### **Nicole Besse :**

- **Pourquoi votre livre s'appelle La Goélane ?**

J'ai fait un voyage de quatre ans au Canada et je me suis fait des amis Amérindiens. Là-bas, il y avait une fille qui parlait aux Goélands et donc, j'ai appelé mon livre La Goélane.

#### **Sladjana Djordjevic :**

- **Est-ce que c'était facile de présenter votre livre à l'éditeur et quand l'avez-vous publié ?**

J'étais stressée avant de l'imprimer mais rassurée quand l'éditeur m'a dit qu'il appréciait. Donc, c'était facile et je l'ai publié en 2017.

#### **Carla de Sà Morais :**

- **Est-ce que le livre La voie lactée est pour les enfants ?**

Oui et, pour ce livre, j'ai essayé d'utiliser un vocabulaire simple et si je ne trouvais pas de synonymes aux mots, je mettais la signification à la fin du livre.

*Par Alix Raemy et Olivia Martino*



Commune  
de Port-Valais  
BIBLIOTHÈQUE

## DÉCOUVREZ LES OUVRAGES DISPONIBLES AU PRÊT :

### Nicole Besse

- La Goélane

### Fiona Bossel

- Indomptables

### Thierry Bueche †

- Une sagesse d'hier pour aujourd'hui
- Iphigénie

### Stadjana Djordjevic

- Ma chérie chambre 315
- Si blanc, une infirmière une histoire

### Marianne Hefhaf

- Les aventures de Loulou tome 1 à 4

### Marie Javet

- Toute la mer dans un coquillage
- Avant que l'ombre
- Les roses sauvages
- La petite fille dans le miroir
- Frissons suisses  
Coll. Jeunesse 2 volumes

### Carla de Sà Morais

- La voie lactée
- De tiroir en tiroir

### Karine Yoakim-Pasquier

- À la poursuite du dragon
- Oublier Gabriel

*Thierry n'est plus là mais il nous a offert des ouvrages et ses écrits.*

*Entre les pages se sont gravés son sourire, sa gentillesse et nos rencontres plaisantes.*

*Merci à lui et pensées à sa famille.*

Muriel et Veronique

LUNDI	16H - 19H
MERCREDI	15H - 18H
JEUDI	15H - 18H
VENDREDI	9H - 11H

CENTRE SCOLAIRE DE LA BOUVERETTE  
1897 LE BOUVERET



+41 24 481 28 20

bibliotheque@port-valais.ch

www.port-valais.ch

# PROGRAMME

## DÉCEMBRE | CAFÉ LITTÉRAIRE

VENDREDI 2 | DE 09H00 à 10H00

## DÉCEMBRE | NÉ POUR LIRE

LUNDI 5 | DE 15H00 à 16H00

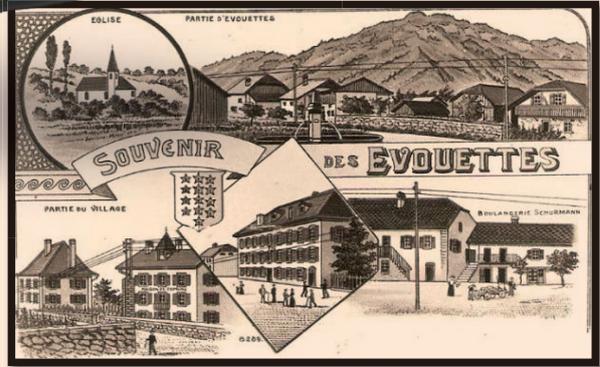
## DÉCEMBRE | NOËLS DU MONDE

LES MERCREDI 7, 14 & 21 | DE 15h30 à 16H30

Histoires et douceurs d'ailleurs avec intervenantes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

# PORT-VALAIS

Salle « Quai 1 » dans le Bâtiment communal



Vendredi 27 janvier 2023 à 18h30

Entrée gratuite

*Projection / Causerie*

*Et si on se remémorait le Port-Valais d'antan ?*

*Port-Valais. Une commune. Deux villages. Un avenir. Et une histoire. Ce coin de terre tel que nous le connaissons aujourd'hui est l'héritage du passé. Venez vous le remémorer grâce à des photos d'archives.*

*Déjà en possession de nombreuses illustrations, nous comptons sur vos souvenirs pour légender les clichés. Pour cela, nous vous proposons une soirée de partage et de souvenirs afin d'enrichir et sauvegarder le patrimoine de notre commune. Tous vos documents, photos ou films nous intéressent. Bien évidemment, ils seront rendus à leur propriétaire après copie.*

*Les thèmes recherchés : La Gare, la Poste, tout ce qui est lié au lac, les hôtels, cafés et restaurants, les entreprises & artisans, l'eau, les quartiers, la vie associative, la colonie de Loye, l'agriculture et la viticulture, les personnalités et personnages, le carnaval, la Bourgeoisie, la forêt, les alpages, les communautés religieuses, la carrière, les chasseurs, les événements extraordinaires, .....*

Soirée organisée par Robert CLERC, Justin GREPT, Jean-Didier ROCH et la bibliothèque de Port-Valais par Muriel GREPT